

ASSEMBLEE GENERALE



HUITIEME SESSION

Documents officiels

SEANCE PLENIERE

(SEANCE DE CLOTURE)

Lundi 20 septembre 1954,

à 15 heures

New-York

SOMMAIRE

	Page
Déclaration de la Présidente.....	505
Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation	505
Clôture de la huitième session.....	505

Présidente: Mme Vijaya Lakshmi PANDIT (Inde).

Déclaration de la Présidente

1. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Les membres de l'Assemblée se rappelleront que l'Assemblée générale avait décidé, à sa 470^{ème} séance plénière, par sa résolution 716 (VIII), d'ajourner sa huitième session.

2. Au cours de la période qui s'est écoulée entre l'adoption de cette résolution et l'ouverture de la neuvième session, aucune décision n'a été prise en vue de convoquer de nouveau l'Assemblée. C'est donc pour

clore sa huitième session que l'Assemblée est réunie aujourd'hui.

3. Je me propose de présenter demain quelques brèves observations à l'Assemblée générale, en ma qualité de Présidente provisoire.

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

4. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): J'invite les représentants à se lever et à observer une minute de silence, consacrée à la prière ou à la méditation.

Les représentants, debout, observent le silence.

Clôture de la huitième session

5. La PRESIDENTE (*traduit de l'anglais*): Je déclare close la huitième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 15 h. 15.